

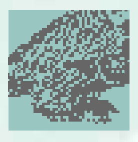
3. La loutre, témoin de l'état de santé des milieux aquatiques

Loutre & autres mammifères aquatiques de Bretagne [Texte imprimé] / Lionel Lafontaine,... ; avec la collaboration de professeur Bryony Coles,... et Didier Montfort, Thierry Lodé... [et al.] ; dessins et illustrations, P. Hamon, A. Jean, S. Montfort... [et al.]
Les cahiers naturalistes de Bretagne, ISSN 1624-1398

contacter l'auteur : lionel.lafontaine@reseau-loutres.org

« Le lendemain soir, après son travail, Lucien s'échappa seul et rejoignit la rivière. Comme la veille, il surprit les évolutions de la loutre. L'animal logeait dans une souche dont l'écorce semblait être moulée au calibre exact de sa fourrure lisse. Habituée à la curiosité des hommes, elle ne se montrait pas trop farouche. Lucien couché dans l'herbe qui conservait la chaleur du jour regardait l'animal pêcher la truite. Foudre noire de son corps projeté avec une rapidité de squale. La gueule moustachue émerge du flot. (...) Assouvie, elle rôde, sinueuse échine, miroitement de longs muscles et de toison, elle roule dans la mousse, glisse derechef dans la rivière, elle sillonne le courant, musarde, dauphin ludique, poisson fourrure. »

Patrick Grainville. L'ombre de la bête, Ed. Balland, 1981.



§ 3a / extrait de :

Lafontaine L. (2005), Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne.
Collection Les Cahiers Naturalistes de Bretagne.
Groupe Mammalogique Breton. Editions Biotope : 160 p.



3.1. *Portrait d'une sirène*

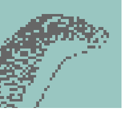
La loutre d'Europe est le plus corpulent des mustélidés semi-aquatiques (poids moyen 6 à 10 kg). Son observation directe - qui fait souvent l'objet de confusions et demeure un événement peu fréquent - n'a paradoxalement qu'un intérêt limité en terme d'inventaire de terrain : la méthodologie scientifique définie au plan international s'articule sur des relevés d'indices spécifiques.
Mammifère carnivore de la famille des mustélidés comme l'hermine ou la martre, la loutre (*Lutra lutra*) s'est adaptée au milieu aquatique. Son corps fuselé, ses pattes palmées, à longue queue épaisse et musculeuse en font une véritable torpille dans l'eau, où sa fourrure dense et duveteuse, doublée d'une épaisse couche de graisse sous-cutanée, l'isole contre le froid. Ses longues moustaches, baptisées vibrisses, lui permettent de détecter les mouvements de ses proies la nuit ou en eau trouble.
C'est avec le castor, le plus gros mammifère aquatique d'eau douce de nos régions. La longueur totale du corps du museau à la queue, varie de 90 cm à 1,20 m. Les mâles, plus corpulents, pèsent en moyenne de 6 à 12 kg contre 4 à 8 pour les femelles. Ses plongées peuvent durer, en cas de nécessité, plusieurs minutes. Par ses adaptations morphologiques, la loutre reste discrète lorsqu'elle nage en surface. C'est le seul mammifère d'eau douce à posséder des palmures aux quatre pattes.



© E. Barbelette

3.2. *Déclics*

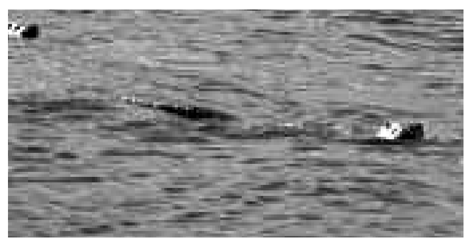
« *Mon premier ruisseau sentait la menthe... Je passais des heures accroupi sous les saules, immobile, stupide, les yeux rivés sur les profondeurs noires, guettant les plus ténébreuses, les plus insolites des créatures* ...», écrivait Maurice Blanchet (1977).
Observer la loutre se mérite. Robert Hainard raconte (*Mammifères d'Europe*, 1948) qu'il dût attendre trente nuits d'affût pour voir sa première loutre...
Sur la façade occidentale de l'Écosse, *Mull* est une île secrète et majestueuse. Outre ses pygargues (*sea-eagles*), on peut y faire de très belles observations diurnes de loutres, nul besoin d'aller beaucoup plus au nord, par exemple jusqu'aux *Shetland* !... A l'ouest de *Mull*, serpente un petit fjord tranquille ayant pour particularité, près du rivage, de comporter de nombreux hauts-fonds rocheux qui font le bonheur des loutres car l'eau y est peu profonde pour pêcher et elles peuvent vite se poser sur des rochers affleurants pour déguster leur capture. Le long du rivage, de nombreux éboulis rocheux leur permettent d'établir des catiches, et une petite route (*Sky Road*) surplombant tout le *Loch* accroît les perspectives et facilite l'observation naturaliste. Ainsi, par une belle journée, il n'est pas rare, depuis la voiture, de fixer d'abord son regard sur des sillages caractéristiques, trente mètres au-dessus de l'eau ...





Photos L. Lafontaine

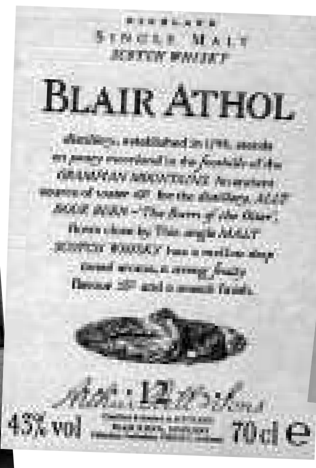






... telle cette femelle loutre et ses trois jeunes, suffisamment âgés pour que les mâles soient presque aussi gros que leur mère. Ces derniers disparaissant derrière le plateau rocheux caractéristique, il faut descendre rapidement jusqu'au rivage, se cacher et voir, à quinze mètres de distance, les trois jeunes se disputer un gros lompe (*Cyclopterus lumpus*) sur un rocher... La mère, restée dans l'eau, finit par repérer les intrus, et se met à souffler bruyamment en guise de dissuasion. Cette observation a duré une bonne demi-heure et reste une rencontre naturaliste mémorable...







L'Écosse, paradis des loutres... et du whisky! Un single malt des Highlands a pris pour emblème une loutre car la rivière qui traverse la distillerie se nomme Allt dour Burn, qui en gaélique signifie « la rivière de la loutre ».

photos : L. Lafontaine

La méthode d'inventaire de la loutre d'Europe repose sur des relevés d'indices, et toute observation "par corps" ne présente qu'un intérêt assez mineur (pour les inventaires, y compris en terme d'échelle). L'observation directe de l'espèce, pour anecdotique qu'elle soit, demeure à la fois une information importante, nécessaire à retransmettre, et une expérience personnelle inoubliable, comme le rapporte également (à titre d'exemple) ce témoignage :

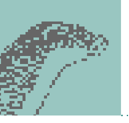
- Sur un étang du Centre Bretagne, 25 novembre 1999 de 11h15 à 11h50 :
  « (...) Je jette un coup d'œil sur l'étang où j'aperçois un ragondin qui semble en entreprendre la traversée. Mais le "ragondin" se met à faire des pauses ?!, ne laissant sortir que sa tête, comme un phoque gris !!! Un bref coup de jumelles ... et le ragondin se transforme en loutre (enfin, plus exactement en loutres) : deux individus seront alors observés en phase de déplacement et d'alimentation pendant plus de 30 minutes (...) Les deux loutres stationnent un bon moment quasiment au centre de l'étang où elles pêchent non loin l'une de l'autre : la fréquence des plongées est assez importante (rappelant le comportement de canards plongeurs) et le temps passé à la surface semble plus court que celui passé sous l'eau... Un des individus s'écarte et capture une proie assez grosse, qu'il n'avale pas et se dirige vers la berge opposée. Il y disparaît et je me concentre alors sur la loutre qui pêche toujours en face de moi (...) : les distances de nage sous l'eau ne sont apparemment pas très importantes, environ deux mètres, je suppose alors que la plongée est surtout verticale, en profondeur. Je remarque ses nombreux mouvements de tête lorsqu'elle se déplace en surface (...) Je décide ensuite de quitter les lieux, jugeant le moment opportun pour ne pas interrompre une éventuelle autre phase d'alimentation. J'ai été surpris par certaines postures prises par les loutres, très proches (de celles) du ragondin : lors de phases émergées, avec une partie de la queue à la surface et le dos arrondi, par exemple, et également lors des déplacements en ligne droite, sans plongée. Néanmoins, les oreilles arrondies, visibles lors des déplacements, même de dos, se détachent assez bien... à l'aide d'un bon matériel optique! Aucun comportement de vigilance n'a été noté : les deux loutres étaient en phase active d'alimentation ou de déplacement. (...) ». Stéphane Guérin (Baud).

3.3. *Mémoires de chien d'eau*

Ce sous-chapitre vise à traiter les aspects liés à la chasse (spécifique) de la loutre, et plus généralement à la mémoire des hommes sur l'espèce, par des ouvrages anciens assez peu valorisés à ce jour, ainsi que par un volet ethnozoologique qui se traduit ici par la transcription d'entretiens inédits auprès d'anciens chasseurs de loutres de Bretagne.

3.3.1. Histoires de Ki dour

Ki dour, ***ar Hi dour*** (chien d'eau), tel est le nom usuel employé par les bretonnants de nos jours pour désigner la loutre, mais aussi parfois, ainsi que l'a montré une étude linguistique dans les années 1960, **Ki mor** (chien de mer) ou **Kaz mor** (chat de mer) sur le littoral (Le Berre, 1973). Le terme usité jusqu'au XVIIe siècle, ***Dourgi*** - proche du ***Dyfrgi*** gallois et correspondant à une inversion du vocable contemporain - n'a survécu que sur deux îles, Batz et Belle-Ile, tandis que ***dourgon*** ou ***dourgen*** (pluriels assimilés à un singulier) ont persisté longtemps sur les côtes occidentales de Cornouaille.





photos : L. Lafontaine

Près de Brignogan (Finistère), un promontoire rocheux baptisé An Dourgon (les loutres) laisse supposer que l'animal y fut régulièrement observé par les marins depuis des temps immémoriaux (ancien vocable). L'espèce a aujourd'hui disparu de cette portion du littoral léonard, le nom a survécu.

Preuve que sa présence pouvait parfois marquer fortement l'imagination, la loutre a également laissé de nombreuses traces dans la mémoire collective de la région. C'est ainsi que l'on retrouve l'animal dans plusieurs noms de lieux tels que (par exemple) :

- ***Coat an dourgi*** (le bois de la loutre) en bordure de l'Elorn à Loc-Eguiner (Finistère),
- ***Karreg ar chas dour*** (la roche aux loutres) sur le littoral près de Plougrescant (Côtes d'Armor),
- ou ***Mez dourgui*** (le champ de la loutre) à Groix (Morbihan).

Dans son Dictionnaire des noms de Communes des Côtes d'Armor, B. Tanguy (1992) mentionne *Pouldouran*, près de Tréguier : « *le chef-lieu, établi à la limite de la laisse de mer, sur le ruisseau de Bizien, doit à sa situation sa dénomination : formé avec le breton poull, étendue d'eau, le nom aurait pour second élément un mot douran, loutre, correspondant breton de l'irlandais dobhran*. »

Ainsi que M. Madeg (1981, 1987) l'a montré, la tradition rurale bretonnante, où le surnom jouait un rôle social prépondérant, a pu aussi se servir du nom de l'animal pour désigner certains de ses contemporains. Curieusement, les surnoms recensés se rapportent davantage à un sens analogique (l'eau, la pêche), plutôt qu'à la mise en exergue des exploits de tel chasseur de loutres. A Sibiril (Finistère), ***Jenig ar c'hi dour*** était un pêcheur acharné ; à Guiclan (Finistère), ce fut le surnom d'un paysan *voleur d'eau* (partage du temps pour l'irrigation des prairies : celui-ci empiétait sur le temps alloué à ses voisins). A Grand-Champ (Morbihan), ***ar hi deur*** était un braconnier qui - tel une loutre - n'hésita pas à se jeter dans la rivière pour échapper aux gardes-chasse qui l'avait surpris.

3.3.2. Un mois de salaire agricole

Avant-guerre, une peau de loutre de belle taille et bien préparée pouvait se vendre jusqu'à 300 francs pièce (une cinquantaine d'euros) la pièce, soit l'équivalent du salaire mensuel moyen d'un commis de ferme (à titre de comparaison, 20 francs pièce, soit 3 €, en moyenne pour une peau de renard). Autre catégorie, les trappeurs semi-professionnels qui, généralement en hiver, abandonnent leur travail pour se consacrer à la chasse, plus lucrative, de toute la sauvagine (petits animaux à fourrure) et de la loutre en particulier. C'étaient de véritables équipages de chasse à courre dotés d'une meute de chiens spécialement créancés (fox, griffons croisés ou otter-hounds, une race d'origine anglaise entraînée pour pister la loutre). Leur arsenal se composait de filets plombés destinés à barrer la rivière lorsque l'animal était acculé, et d'une pique, sorte de fourche à long manche, pour la mise à mort. La traque pouvait parfois durer plusieurs jours et conduire l'équipage à parcourir des dizaines de kilomètres le long des rivières. Originaire de Bulat-Pestivien, l'un des équipages les plus connus de Bretagne, la *meute de Ker-Idour* (Marcel Quéméner et son lieutenant Fanch Moysan) a chassé la loutre et le rare vison d'Europe de 1930 à 1962 dans les rivières de l'Argoat.

Ces équipages suscitant parfois une vive concurrence avec les piégeurs, ont connu leur heure de gloire en Bretagne entre les deux guerres en capturant chaque année plusieurs dizaines de loutres chacun.

A partir des années 1950, les effets de la pollution commençant à se manifester, le nombre annuel de captures a progressivement diminué.



5-6715. Piège à loutre en acier, mâchoires à dents pointues, palette fer, ressort en dessous, permettant de dissimuler facilement le piège. Long. 30 %. pds 5 kgs 200. *Modèle très robuste et sensible* .... 110.»

5-6720. Piège à loutre, en acier, mâchoires polies spéciales, à crans, forme droite. Se tend au moyen d'un fil. Longueur du piège ouvert : 65 %. Poids total : 4 kgs 200. *Livré avec instruction* .... 115.»





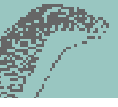
Archives L. Lafontaine

Une campagne sans merci contre la loutre sur toute la France fut orchestrée dans les années 1920 par Joseph Levître, piégeur acharné du Loir-et-Cher. Dans deux de ses livres "d'anthologie" sur le piégeage (1911) et notamment celui de la loutre (1929 ; ci-dessus), il justifia sa croisade forcenée contre les loutres françaises en écrivant que, par un calcul spécieux, celles-ci coûtaient chaque année à la collectivité des pêcheurs plus d' *un milliard et demi de francs de poisson*, somme mieux placée "*pour le soulagement des mères nécessiteuses et des vieillards infirmes de ses populations agricoles*".
A gauche, extrait d'un vieux catalogue de la *Manufacture Française d'Armes et de Cycles de St-Etienne* (Loire).

Depuis 1972, la loutre est interdite de chasse et de piégeage en France. La loi du 10 juillet 1976 (A.M. du 17 Avril 1981) prévoit que toute destruction - volontaire ou involontaire - soit punie d'une amende pouvant atteindre 10 000 €.
La fourrure de la loutre, qui joue un rôle important dans la survie de l'espèce, a bien failli causer sa perte. Une fourrure aussi soyeuse qu'imperméable lui conférait une grande valeur commerciale. Avant la seconde guerre mondiale, plusieurs dizaines de peaux de loutre pouvaient ainsi se négocier chaque année sur les marchés, comme à la foire à la sauvagine de Guingamp le dimanche des Rameaux. Il y avait tout d'abord un grand nombre de piégeurs, paysans ou meuniers, qui trouvaient là une occasion d'arrondir les fins de mois. Leurs prises annuelles se limitaient toutefois à quelques peaux, revendues à des chiffonniers qui battaient la campagne. Mais ils étaient nombreux à piéger sur toutes les rivières de Bretagne ; à ceux-ci venaient s'ajouter les gardes-pêche investis d'une "mission sanitaire".

Transcription d'entretiens (L. Lafontaine, inédit)

• Louis Le Bourhis (né en 1906), Carhaix (29).
(21 mars 1989)
Louis Le Bourhis, Matelassier, a vécu à Guiscriff (56), Poullaouen (29), Carnoët (22) puis Carhaix (29).Il a chassé la loutre avec Henri Burel. Il cite aussi Jean-Marie Cadet, du Faouët, natif de Guiscriff, qui avait dressé une jeune loutre à rapporter du poisson. Il la lâchait dans la rivière...
« Avec Henri Burel, on allait chasser la loutre tout autour de Scaër, Gourin, Le Saint... Henri était plus



LA PÊCHE ILLUSTRÉE (février 1950) — 44 —

UNE PARTIE DE CHASSE A LA LOUTRE AUX CHIENS COURANTS DANS LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Par Charles BUREL,

Délégué du Fishing Club de France à New-York

C'ÉTAIT en mai 1949 ; il faisait un temps magnifique... Avec nos chiens, quatre griffons et un fox, mon ami Le Gall et moi nous prospections les bords d'un ruisseau large de dix mètres et profond de cinquante centimètres en moyenne... Les bêtes ne trouvent rien... Nous descendîmes alors le cours d'eau vers la mer, distante de quelques kilomètres... Au bout d'une demi-heure à peine, les chiens se mirent à aboyer... Quelle belle musique pour des chasseurs ! La loutre a dû se dérober habilement, car les poursuivants vont, viennent, se trompent, hésitent, puis repartent de plus belle sur des traces certaines. Ils escaladent un tertre voisin, entrent dans un petit bois de sapins, flairent les terriers... Notre meute est conduite par le vieux Tommy, notre as des as...

Les chiens reviennent vers le ruisseau en aboyant de plus belle... Allons-nous enfin voir la loutre ? Hélas ! pas encore ! Les attaquants entrent tous dans l'eau... Oh ! cela sent bon ! Les gueules sont ouvertes et les queues frétillent. L'un de nos jeunes chiens, Patou, marque un arrêt dans les racines d'un vieux chêne, mais il repart peu après ; Tommy et notre petite fox marquent à leur tour. Pas d'erreur, la loutre est là. Et voilà nos cinq auxiliaires hurlant à qui mieux mieux.

La petite fox s'enhardit et se glisse dans le trou... Et c'est le commencement d'une bagarre qui va durer six heures. André se place en amont, moi en aval ; nous avons les fourches en mains... La loutre passe devant André qui ne réussit pas à la piquer ; elle bondit de l'autre côté du ruisseau... ; je remonte en vitesse, et je lance ma fourche. Ratée ! Quel bel animal ! C'est une grosse loutre vigoureuse et qui se défend admirablement. Les chiens foncent sur elle avec des aboiements menaçants et féroces ; elle plonge dans un trou, et elle se faufile dans une souche ; elle n'a que l'embarras du choix, car il y a des chênes tous les cinq mètres environ. Elle quitte une souche, va vers une autre ; elle va si vite que nous n'avons pas le temps de l'attaquer... Nous suivons le mouvement en descendant le cours du ruisseau qui devient plus large et plus profond... Nous ne sommes que deux chasseurs, alors qu'il faudrait que nous fussions au moins trois.

A un moment même, nous croyons l'avoir perdue, et nous nous demandons si elle n'a pas quitté la rivière. Nous attachons nos chiens, sauf le vieux Tommy... qui seul va avoir la charge et l'honneur de retrouver l'animal. Nous descendons vers la mer ; le chien flaire, flaire sans arrêt, puis il hésite... Tout à coup, il rebrousse chemin et remonte à toute allure vers l'endroit que nous avons quitté ; il aboie... La loutre est retrouvée ; nous lâchons la meute hurlante sur la fuyarde qui plonge à nouveau. Nous sommes impuissants, nous la voyons se sauver... sans pouvoir rien faire.

Tout à coup, l'eau du ruisseau gonfle dans ma direction ; et je vois apparaître la tête de la bête, mais elle est trop loin pour que je puisse donner le coup fatal. La loutre surveille le jeu des chiens, elle remonte et, dès qu'ils s'approchent, elle coule lentement au fond de la rivière et se faufile dans les racines... Les chiens la suivent, mais ils ne peuvent la prendre. Elle fuit à nouveau, elle tombe sur André, qui pique sans la toucher, car l'eau est trouble.

Nous allons changer de tactique. La rivière est trop large pour deux chasseurs. Nous tendons des filets ; nous mettons les chiens à l'attache et nous cassons la croûte, car nous sommes affamés, harassés, et nous avons besoin de réparer nos forces. Une demi-heure plus tard, nous lâchons les chiens ; André se place au filet du haut, moi à l'autre. L'eau se gonfle à nouveau vers moi, je sais ce que cela signifie ; je ne bronche pas, je suis caché par quelques branches ; au mouvement des eaux, je comprends que la loutre, qui se glisse dans les herbes, vient vers moi. Je pique une fois, deux fois, trois fois. Rien ! Et l'eau gonfle cette fois vers le haut ; les chiens finissent par découvrir leur gibier, ils lui sautent dessus, mais ne peuvent le tenir, car l'eau est trop profonde. Arrivée près d'André, la loutre voit le filet, elle saute pour l'éviter ; et je comprends qu'elle n'avait pas vu le mien caché par les herbes, et que j'aurais dû la laisser rentrer... je l'aurais eue, et qui sait ? je l'aurais victorieusement piquée. Enfin, dans l'ardeur de la lutte, on ne pense pas à tout.

La loutre commence à perdre la tête, elle quitte la rivière, traverse une grande prairie, prend un chemin de terre, entre dans une autre prairie, mais, talonnée par les chiens, elle bondit à nouveau vers la rivière... Il était temps. Mais la malheureuse est rentrée dans l'eau un kilomètre plus haut, l'eau est moins profonde. Elle plonge, remonte par le fond, passe la tête de temps à autre, puis repart de plus en plus apeurée. Inutile de nous presser, le temps travaille pour nous. Plus elle monte, moins il y a d'eau. Elle va d'un arbre à l'autre, puis s'égare dans la prairie, et toujours poursuivie de près, elle perd à nouveau la tête. Elle revient vers le ruisseau, et se réfugie sous la berge dans un petit terrier. Il n'y a plus que 15 à 20 centimètres d'eau. André accourt et entre dans la rivière, il est en face moi... Il n'y a entre nous que dix mètres ; les chiens sont au milieu, flairant et aboyant.

Quel tableau cela fait ! Quel moment unique ! La petite fox rentre dans le trou sans prudence ; en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, l'attaquée saisit l'attaquante avec ses mâchoires par le haut de la tête ; avec une sonde d'acier, je fais lâcher la loutre qui se sauve vers André. Et c'est le coup de grâce... ! Nous avons à nos pieds un mâle de dix-neuf livres. C'est une de mes plus belles chasses à la loutre... et c'est ma dix-huitième prise de la saison. J'entendis longtemps les chiens renifler avec force et fouler leur victime... Le combat, je le répète, a duré six heures...



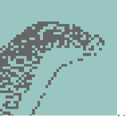
CHARLES BUREL et ANDRÉ LE GALL

Extrait de la revue « La Pêche Illustrée », février 1950. Charles Burel (à gauche sur cette photo prise en 1946), et son frère Henri, photographe à Scaër, ont chassé la loutre pendant la première moitié du XXe siècle dans les rivières de Cornouaille. Sur cette photo on peut voir, à leurs côtés, la fameuse pique.

VOLCELEST n.m. Véner. Abréviation de : « *vois-le, ce l'est!* ».
Cri des veneurs qui indique que l'on revoit le pied de l'animal de meute. Sonnerie de trompe qui l'accompagne.

malin que le chien, il voyait tout de suite où la loutre avait fait ses besoins : si c'était frais, on lâchait le chien qui "prenait la voie" tout de suite. La loutre faisait dans les quatre lieues [environ de 15 à 20 km selon la lieue concernée] tous les soirs pour se nourrir. J'ai vu trouver une voie de loutre à Scaër et aller jusqu'à Rosporden *[NDLR : 12 km à vol de loutre]* pour la débusquer dans le Lac. La loutre commençait son parcours au bord du Canal (Aulne) pour monter jusqu'aux sources... *[NDLR : il semble moins persuadé par le passage terrestre d'un bassin à l'autre]*. (...) Avec Burel, on était à trois en général pour la loutre, plus nombreux sur le blaireau car il fallait creuser. Burel était un crack et un gentil garçon, il y avait également un photographe de Dinan, Marcel de Pambrun (1897-1979), qui venait aussi comme juge de concours de chien. La dernière fois que j'ai chassé la loutre avec Burel, c'était en 1923. On faisait Scaër, Roudouallec, Leuhan, Laz...Henri venait à moto (avec ses chiens derrière) et repartait en train (en chargeant moto, chiens et tout le reste dans le train) ! (...) Son frère Charles revenait l'hiver des USA, en avion, à Guiscriff (qui avait son propre aérodrome), pour chasser la loutre avec André Le Gall.
On ne piégeait jamais, les pièges étaient très dangereux pour les chiens. On n'avait pas d'arme non plus, notre seule arme c'était une "fourche à terminaisons" (genre hameçon), qui se déclenchaient en tirant dessus : les pointes, fines, ne laissaient pas de traces, et on faisait bien attention en retirant la pique, afin de ne pas abîmer la fourrure. Burel entendait parfois ses chiens à 3km. Les chiens ne "gueulaient au ferme" que lorsque la loutre était terrée. Parfois la loutre redescendait [vers l'aval], elle était souvent plus vagabonde en été. On n'allait pas au bord de la mer [pour la chasser], c'était trop difficile...On a eu des "histoires" avec des meuniers, du Morbihan par exemple, car ils n'étaient pas contents de nous voir venir du Finistère. L'été, les pêcheurs râlaient, aussi...Pour chasser, on se basait sur les pierres blanches (claires) sur lesquelles la loutre dépose ses épreintes. Des fois, ça faisait des monticules hauts comme ça! (...) Henri Burel, qui était juste et "régulier", me donnait "ma part" après une chasse...J'ai bien connu Marcel Quéméner, de Bulat-Pestivien (22), j'ai chassé la loutre, et le putois avec lui aussi... Il n'a sûrement pas pris autant de loutres [qu'on l'a écrit], il n'avait que des chiens *ratiers* qui courraient beaucoup moins que ceux de Burel !...
La loutre a commencé à diminuer parce qu'elle était trop traquée. Mais maintenant qu'elle n'est plus piégée, elle ne réaugmente pas pour autant! Donc il y a quelque chose qui ne va pas, peut-être parce qu'il n'y a plus de poisson?... Je n'ai jamais gardé de peaux de loutre car ça valait trop cher. .»

• François Cloarec, Irvillac (29)
« Ici on avait un commis de ferme, Jean Grall, qu'on surnommait *Yan ar C'hi-Dour*, qui a surpris une loutre au clair de lune prendre deux truites. Une autre fois, il a vu deux loutres "se battre" dans le bief du moulin. Il a tiré dessus mais n'a pas revu les cadavres. Il n'attachait jamais ses pièges, et il trouvait ses loutres noyées 40 ou 50 mètres plus loin...Moi j'attachais mes pièges avec une chaîne, c'étaient des pièges à loup achetés à la Manufacture de St.-Étienne, je pesais 95 kg et mettais tout mon poids pour les tendre!... J'ai piégé (la loutre) de 1931 à 1960-70, jusqu'à ce que ce soit interdit.
Les pièges étaient tendus dans l'eau : je disposais des branches de houx en entonnoir qui se rétrécissait vers la pierre où la loutre avait l'habitude de faire ses fientes, et plaçais le piège juste avant... La loutre ne passait que deux fois par mois, avec la lune, et je savais à un ou deux jours près quand elle allait passer...C'est mon commis qui m'avait appris ça. A cette époque, on "barrait l'eau" pour irriguer les prairies, et quand on les asséchait, après, on était sûr que la loutre passerait dans la rigole pour aller chercher des truites. C'est là que je mettais mon piège à cette époque de l'année, car la loutre sent tout de suite cette odeur spéciale des prairies quand elles sont asséchées.
En trente ans j'ai dû prendre une trentaine de loutres. Mon commis en a pris 130, au total, durant toute sa vie. (...) Avant guerre, la Société de pêche nous donnait une prime de dix francs par loutre



piégée. Mais je gardais la bête, il me fallait trois heures pour l'écorcher... La viande se mange aussi, mon père nous donnait ça mais quand je me suis marié, ma femme ne voulait pas préparer ça... C'était une chair fine, sans graisse. Pendant la guerre, un marchand de volailles de Brest, réfugié à Hanvec, est venu ici chercher de la viande de loutre, et l'a vendue après dans son restaurant...
On faisait tanner les peaux chez Pouliquen à Landerneau, mais un fourreur de Morlaix, Boulloch (rue de Paris), passait là tous les ans et avait emporté les 9 peaux (de 9 loutres que j'avais piégées sur le Camfrout de 1955 à 1965) pour faire une veste, payée 12.000 francs, que j'ai offerte à ma fille...
J'ai pris aussi du vison d'Europe pendant la guerre, deux ou trois dans les pièges à loutres. *Yan ar C'hi-Dour* en a pris un une fois, croyant que c'était une petite loutre! En regardant bien on a remarqué que les pattes étaient différentes, j'ai vu dans le dictionnaire que c'était un vison. Avec deux peaux de vison d'Europe j'ai aussi fait faire un "*tour de cou*" à ma femme dans les années 1960... »

• Gabriel Moreau de Lizoreux, Pleuven (29)

« Mon premier contact avec les loutres ? vers l'âge de 5-6 ans (années 1910), j'étais avec des enfants de paysan à faire les foins dans une grande prairie, quand un type au bord de l'eau s'est écrié : ***chas-dour... chas-dour !!!*** [chiens d'eau]. Alors tous sont partis avec des fourches pour essayer de les tuer. Sur 400 mètres elles les ont entraîné vers l'étang et elles ont réussi à se réfugier sous la route (déversoir avec des vannes en bois) où elles étaient hors d'atteinte. Ils étaient furieux, crevés, pleins de flotte et de vase !...
Avant guerre, ayant cru par ouï-dire que la loutre était dévoreuse de truites, j'en ai tué au fusil et piégé au total une vingtaine. J'ai arrêté très vite car j'ai constaté que les estomacs ne contenaient que des restes d'anguilles, et pourtant les truites abondaient!...Ici, neuf fois sur dix, les épreintes contenaient des restes d'anguilles, mais un jour j'ai surpris une loutre attaquer une couvée de *halbrans** avec leur mère, j'ai vu remonter une touffe de plumes...
Je posais mes pièges sur un méandre, qu'elles coupent en remontant le courant (pour dévaler elles se laissent porter)... Je savais que les loutres remontaient [la rivière] quand je trouvais des écailles de mulets ou des restes de petits crabes dans leurs épreintes. J'ai très rarement vu de méandres coupés avec des "épreintes de redescente". Quand j'avais repéré des épreintes fraîches, j'attendais une semaine et je posais le piège : 4-5 jours après, la loutre était prise...
Une nuit au printemps j'ai entendu des loutres siffler : on les entendait à 500 mètres, extraordinaire !...
Habitant, dans mon enfance (années 20-25) au-dessus des quais de l'Odet à Quimper, j'observais tous les ans une loutre, qui avait établi sa catiche dans le récepteur d'eaux de pluie du Mont Frugy, en face de la Cale St-Jean. A basse mer, j'y ai vu deux petites loutres qui attendaient leur mère leur rapporter des mulets. »
Cette observation est abondée par un autre témoignage confirmant qu'à Quimper il était connu qu'en contrebas des quais empierrés de l'Odet, les loutres gîtaient au niveau des bouches d'eaux pluviales, se nourrissant de mulets et de lamproies qui abondaient, et y furent souvent capturées avec des filets, et tuées sur place au couteau (M. Zienta, *in litt.,* né en 1934).

• Jean Guyonnet, fourreur, Quimper (29)

Rencontre avec Jean Guyonnet, fourreur et fils de fourreur, dans son magasin à Quimper, en août 1989 : « Mon père fréquentait surtout les marchés : Carhaix, Guingamp, Quimperlé... pour acheter des sauvagines : loutres, renards, taupes..., mais en comptant aussi les chiffonniers, les piégeurs et les meuniers, il a pu récolter (les bonnes années), en un hiver dans les années trente, jusqu'à 400 peaux. Mais une année "normale" se chiffrait entre 10 et 20 loutres par an. Le marché a toujours été très régulier,

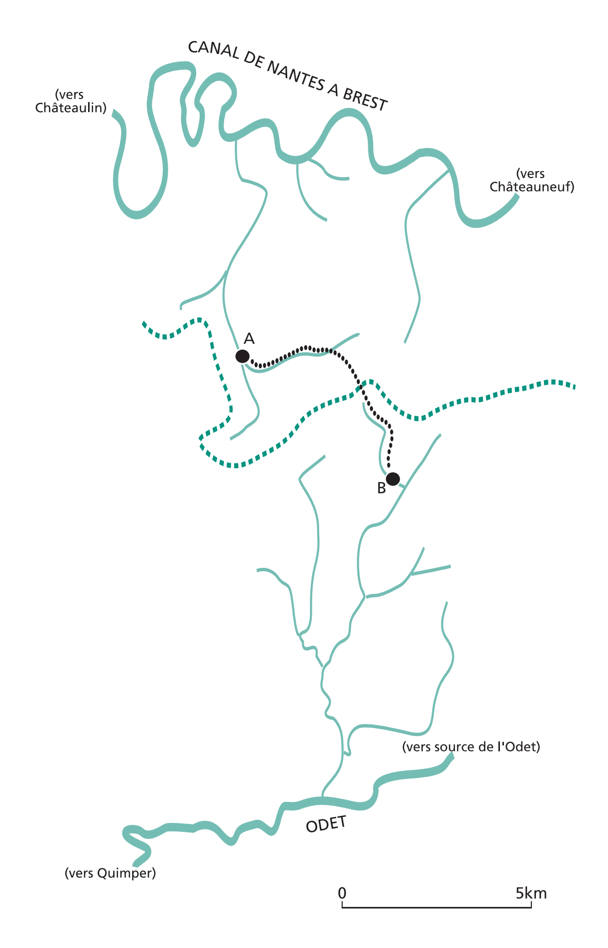
** : jeunes canards sauvages de l'année, vivant dans un marais (M. Lachiver, Dictionnaire du Monde rural, Fayard, 1709 p.)*

la chute fut brutale, après-guerre, quand pesticides et remembrement ont commencé à apparaître ». Dans le *courrier des lecteurs* d'*Ar Men* (n°34, 1991), il ajoute : « La peau de la loutre présente toutefois deux inconvénients, elle est très lourde et son poil garde toujours un aspect humide. Les gens lui préfèrent le vison, plus douillet, plus confortable et disponible dans une cinquantaine de teintes. »...

• Germain Courtay, St-Thois (29), chasseur de loutres de 1929 à 1955

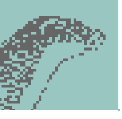
Surnommé *le grand braconnier des Montagnes Noires*, Germain Courtay, rencontré en février 1989, s'est mis à chasser la loutre en 1929, et a arrêté en 1955 « parce qu'on n'en trouvait plus ». L'une de ses descriptions les plus frappantes se rapporte sans nul doute à cette longue traque qui atteste l'aptitude de la loutre à changer de bassin versant par voie terrestre, parfois sur de longues distances. Voici le récit de "la loutre d'1,52 m." :

« On était à la chasse aux loutres entre Gouézec et Briec, sur le ruisseau qui descend au Canal, quand on a trouvé les traces de la loutre dans les marais, près de la Chapelle des trois Fontaines. Mon oncle Fanch me dit que c'est une belle loutre. On a appelé les chiens qui ont fait le tour du marais pour revenir au ruisseau : la loutre avait remonté ce ruisseau et la vallée - où c'est "*tout le temps humide*" -, puis a traversé la "*montagne*", par cette vallée, entre les crêtes ! Les chiens pistaient sa trace de temps, on trouvait des restes de grenouilles ici ou là... On prend l'autre versant, on descend dans un moulin, les chiens pistaient toujours, des fois à 100 mètres, 150 mètres du ruisseau, mais y revenaient toujours. On a descendu la vallée de ce côté-ci [versant de l'Odet] pour arriver en face de la route de Quimper, où on a trouvé la loutre dans le creux d'un têtard. Alors on a disposé un filet plus bas en travers du courant (jamais vers le haut, car acculée la loutre descend toujours vers le bas)... Quand la loutre est sortie du têtard, elle a nagé sous l'eau vers le filet, fait demi-tour... Moi j'étais à côté du filet, à attendre avec la fourche à trois doigts. Tout d'un coup, je vois l'eau qui se lève dans le filet, je donne un coup de fourche : la voilà embrochée, la tête en l'air... c'était un gros mâle d'1,52 m. La plus grosse loutre qu'on ait jamais prise. »



La traque à la loutre d'1,52 m :
A : point initial de pistage (traque en pointillés noirs)
B : point de capture
Pointillés verts : limites de bassins versants (ligne de partage des eaux)

Synthèse/infographie L. Lafontaine



3.3.3. Pierres à loutres

(ce thème a fait l'objet d'un premier appel à témoins dans la revue ArMen n°88, septembre 1997, p. 62)

C'est à l'occasion fortuite de chantiers de restauration de cours d'eau que furent initialement découverts, isolément, à deux reprises sur le bassin de l'Ellé (ouest du Morbihan / sud-Finistère) non loin du Faouët et de Querrien, de curieux "bas-reliefs" taillés sur la face supérieure d'un gros rocher plat émergeant du cours d'eau : il s'agissait d'une empreinte circulaire, d'environ 20 cm de diamètre et 3 cm de large, dotée d'une entaille latérale.



photos : L. Lafontaine



© Ed. E. Nourry, 1929

Quelle signification apporter à ce motif énigmatique, quelle pouvait en être la fonction ? Une enquête sur place auprès d'anciens meuniers a alors révélé qu'il s'agissait d'emplacements autrefois identifiés pour être habituellement fréquentés par la loutre afin d'y marquer son passage, et ensuite sculptés à grand peine dans le granit pour y caler un piège spécifique à loutre, type Levître. Il fallait en effet que, surplombant la lame d'eau, le piège ne puisse se déplacer et que, tendu, il soit le moins possible détectable par l'animal.



photos : L. Lafontaine

Selon nos informations, la connaissance d'une telle technique semblait inédite : jamais rapportée par les anciens piégeurs que nous avions pu rencontrer, elle ne semblait mentionnée dans aucun ouvrage spécialisé. Suite à l'appel paru dans ArMen en 1997, plusieurs témoignages nouveaux sont venus compléter ces informations.

Tout d'abord, une plaquette de l'Association bretonnante *Skolig-al-louarn* à Lannilis (nord-Finistère), qui œuvre pour le patrimoine architectural et culturel des moulins de l'Aber-Benoît, fait état de "pièges à loutres", en fait des emplacements similaires sculptés dans la pierre, comme sur l'Ellé. Le premier près d'un moulin, que traverse un affluent de l'Aber-Benoît, parfaitement identifié et connu comme tel. Le propriétaire des lieux précisa qu'elle fut sculptée dans les années 1920 par un "garde-pêche" qui


© L. Lafontaine

© L. Lafontaine

Les deux « pierres à loutres » de l'Aber-Benoît, dont celle (à droite) récemment redécouverte sous la végétation après des décennies d'oubli. A gauche sur chaque photo, remarquer la gouttière latérale destinée à caler la chaîne du piège.

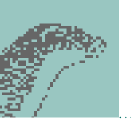
passait relever son piège de temps à autre, jusqu'en 1948. Une seconde pierre à loutre, mentionnée dans le document sur la rivière Aber-Benoît, était noyée sous la végétation depuis des années, et ce fut un réel plaisir que la recherche, avec l'aide précieuse d'un guide improvisé (merci Christian Favé), et de la redécouverte de cet emplacement au bord de la rivière, mis au jour après des générations d'oubli... Ces deux dernières pierres à loutres, peu éloignées l'une de l'autre, ont probablement été sculptées par ce même "garde-pêche"; la technique utilisée est ici un peu différente, puisque plutôt qu'une couronne, on observe ici un disque creux central entièrement taillé dans la pierre, puis prolongé par une gouttière latérale qui avait pour fonction d'y disposer la chaîne qui, fixée au piège, empêchait l'animal de partir avec.

Enfin un article de J.-P. Pénisson, de la Société d'Histoire Naturelle des... Ardennes (près de la frontière belge), détaille en 1996 la découverte et la description de "La pierre à la Loutre à Naux", en bordure de la Semoy, affluent de la Meuse ! La technique est là encore un peu différente : « au centre d'un bloc de schiste, un aménagement en creux ressemblant à une raquette de tennis est sculpté. (...) On observe un trou profond (25 cm) creusé en entonnoir au centre du cercle (...). L'emplacement taillé dans la roche permet de bien caler le piège tendu au-dessus du trou rempli d'eau. Un poisson, une écrevisse, une grenouille vivants et prisonniers dans ce trou pouvaient attirer la loutre sur cette roche émergée. Le nom donné à cette pierre ne peut être que lié à la présence des loutres sur la Semoy, il y a quelques décennies. »

On observe donc de subtiles variations locales, et des gradations dans les techniques de piégeage utilisées. A ce jour, sont identifiées en Bretagne quatre pierres à loutres : deux sur l'Ellé (56), deux sur l'Aber-Benoît (29), et une autre dans les Ardennes sur la Semoy (08)...
Ce type de motifs a-t-il été observé encore ailleurs - sans que nécessairement la mémoire collective n'en ait à nouveau gardé le sens ni la fonction - en d'autres endroits, en Bretagne, dans d'autres régions ? S'agissait-il d'un savoir-faire purement localisé, a-t-il été repris, adapté ou modifié par d'autres piégeurs ?... L'enquête est toujours ouverte. Nous serions heureux de recueillir tous témoignages, descriptions ou documents nouveaux à ce sujet...

3.4. *De la source à la mer*

Typiquement inféodée aux milieux aquatiques, la loutre a su en fait s'adapter à une grande variété de paysages : marais et tourbières en tête de bassin versant ou torrents de montagne jusqu'à 2500 m d'altitude, rivières, canaux, étangs, fleuves de plaine, estuaires ou même... bord de mer et îles littorales, à condition d'avoir de l'eau propre et des sites non perturbés pour se reproduire en toute tranquillité. La Bretagne et les Pays de la Loire sont les deux régions françaises où subsistent de nos jours des loutres côtières et insulaires. Aucune différence morphologique ne les distingue de leurs cousines de rivières,



on observe simplement des différences de comportement du fait des marées et l'obligation de dessaler périodiquement leur fourrure en se baignant régulièrement dans de proches mares d'eau douce. La loutre du Pacifique (*Enhydra lutris*), strictement marine, est une espèce différente, beaucoup plus importante en taille que la loutre européenne.

3.4.1. Aspects méthodologiques

La loutre d'Europe est un mammifère de grande taille, principalement nocturne, excessivement discrète dans le milieu naturel et dont les densités demeurent par définition généralement basses (= s'agissant d'un super-prédateur : quelques individus aux 100 km^2 / domaines individuels variant de 10 à 25 km de cours d'eau pour une femelle reproductrice, jusqu'à 40 km, voire plus, pour un mâle).
C'est la raison pour laquelle l'essentiel des informations scientifiques acquises sur l'espèce en Europe n'octroient paradoxalement qu'une place mineure à l'observation directe. En matière d'inventaire, ce sont essentiellement par ses indices de présence que des cartographies de répartition sont dressées. Deux indices spécifiques sont principalement exploités sur le terrain :

- traces de patte (empreintes),
- crottes (dites épreintes chez la loutre), dépôts olfactifs jouant un rôle important dans la communication intraspécifique (voire intraindividuelle). Ce matériel biologique spécifique, qui ne constitue parfois sur le terrain que le seul indice disponible pour attester de la présence et de la sédentarisation de l'animal, peut être ensuite exploité scientifiquement (étude du régime alimentaire, recherche de polluants, génétique moléculaire...etc.).

• Méthodologie nationale

Bouchardy (1986) a détaillé le protocole de prospection mis en place en France. La méthode inspirée des Britanniques consiste à faire un certain nombre de pointages sur une unité de surface donnée. Le maillage choisi en France a été celui de la carte IGN au 25 000e, soit une surface de 140 km^2 comprise dans un rectangle de 10 x 14 km. Après avoir sélectionné cinq points différents, bien répartis et couvrant des milieux les plus divers, il faut effectuer au moins 3 visites sur chacun de ces points, soit 15 pointages par carte. Chaque pointage consiste à rechercher les traces de pas ou les épreintes sur une distance de 1200 m, soit 300 m de chaque côté d'un pont sur les deux rives.

• Adaptation à l'inventaire normalisé breton depuis 1986

L'inventaire préliminaire breton (période 1986-1990, compilant les données d'une centaine d'observateurs), ainsi que les données de réactualisation régulière, ont donc consisté à rechercher ces indices spécifiques dans la région, en adaptant la méthodologie française et celle préconisée par le Groupe d'experts de la Loutre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN / OSG) (Macdonald, 1990 ; Reuther *et al.*, 2000) :

Inventaire loutre : méthodologie "standard" (Lafontaine, 1991 ; modifié d'après UICN)

a) *1. Sélectionner un secteur d'échantillonnage tous les x km de cours d'eau (selon précision souhaitée de l'inventaire, cf. infra), de telle sorte qu'à l'échelle du bassin versant l'ensemble des secteurs prédéfinis soient à peu près équitablement répartis, et qu'ainsi l'échantillonnage soit suffisamment représentatif.*

2. Sur chacun des secteurs définis, rechercher des indices de présence 300 m en amont et 300 m

en aval, sur les deux rives.

3. Dès qu'un indice est découvert, le secteur est noté positif ; si au bout de 600 m de prospection, aucun indice n'est découvert, on considère que le secteur est négatif.

4. Pour être validées, ces opérations devraient être répétées trois fois dans l'année (période optimale : octobre à mars). Ceci signifie donc, a contrario, que toute prospection estivale négative (juin à septembre) n'est ***absolument pas significative.***

b) *L'ensemble des données obtenues (positives / négatives) est ensuite compilé sur report cartographique en choisissant une maille d'inventaire appropriée. Dans le cadre de l'inventaire régional, la maille choisie s'articule sur les sous-unités de bassins versants, constatant que le cantonnement, l'erratisme ou la recolonisation éventuelle de l'espèce se calque sur le linéaire hydrographique correspondant. Ce faisant, a été repris le découpage des Agences de l'Eau, en utilisant la maille de plus petite taille : la* ***zone hydrographique*** *(= sous-unité de bassin versant).*
En Bretagne, la superficie moyenne des zones hydrographiques est de 96,6 km^2, ce qui permet une précision moyenne d'inventaire équivalente à la norme UTM 10x10, et supérieure à celle d'une carte IGN au 1/25 000e (≈140km^2). Des données numériques complémentaires sont disponibles, telle que la surface de chaque zone, ce qui, par sommation, permet de préciser le statut de l'espèce (somme des surfaces encore occupées à l'échelon régional ou départemental, estimations théoriques moyennes des effectifs correspondants).
Dans le cadre de l'inventaire régional (pour la Bretagne, plus de 30.000 km^2), on considère que l'inventaire est représentatif si au moins 2 secteurs sont échantillonnés par unité de surface de 100 km^2 (> 3 = très représentatif) ; pour un inventaire local, on considère que l'inventaire doit être quatre fois plus précis, soit :

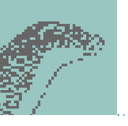
- *un minimum de 3 secteurs prospectés / 25 km^2 = prospection très significative,*
- *de 2 à 3 secteurs prospectés / 25 km^2 = prospection significative,*
- *moins de 2 secteurs prospectés / 25 km^2 = prospection insuffisante.*

• Méthode de prospection standard de l'UICN

Le protocole standardisé de prospection de la loutre d'Europe a été intégralement révisé et consigné dans un document méthodologique publié récemment (Reuther *et al.*, 2000) : on ne peut que conseiller la lecture de ce document fondamental à tout naturaliste.
Voici, à titre d'exemple, et sommairement, le mode d'emploi pour consigner les données, tel que pratiqué en Allemagne, à partir de cette nouvelle méthode standardisée (d'après R. Kühn, *Aktion Fischotterschutz*, 2003) :
Cette méthode se base sur le quadrillage UTM 10 x 10 km. Quatre points sont choisis au sein de chaque carré UTM, un dans chaque quart. Ces points sont des ponts, sinon un autre point facile à repérer. Dans la mesure du possible, les points seront choisis sur des cours d'eau différents au sein de chaque carré et les rivières sont préférées aux petits ruisseaux. Une portion de rive de 600 m de long est également prospectée à partir de chaque point. Lorsqu'au moins un de ces quatre points est positif, le carré est considéré comme étant positif. Les prospections sont réalisées une fois par an entre septembre et décembre. Il faut tout indiquer si le résultat de la prospection est négatif ou positif et le type d'indice de présence, leur nombre (épreintes, empreintes...). ...

• Résultats

A l'instigation de l'IUCN, les "inventaires loutre normalisés" se sont généralisés dans divers pays européens à partir des années 1980. C'est ainsi qu'à l'automne 1980, peu avant la création du Groupe



Loutre français, Jim et Rosemary Green (*Vincent Wildlife Trust*) ont exploré l'ouest de la France et le Massif Central pour un inventaire défini selon ce protocole. 15% des 315 sites visités se sont avérés positifs, ce qui les amena à estimer que le statut de la loutre (à l'époque) dans l'ouest de la France était analogue à celui de l'Angleterre ou du Pays de Galles, par opposition à celui de l'Écosse ou de l'Irlande, où les pourcentages de sites positifs étaient beaucoup plus forts.

Concernant la connaissance de la répartition de la loutre en Bretagne, ces données pionnières des Green ont constitué le premier état des lieux chronologique! Ensuite, trois méthodes distinctes se sont succédées :

- La première a consisté à cartographier à l'état brut les sites où l'espèce est estimée présente, indépendamment de tout maillage, en combinant des relevés d'indices et des résultats d'enquête auprès de la garderie fédérale de pêche et de chasse. Braun (1985) a ainsi cartographié 50 "sites" fréquentés par l'espèce en Bretagne, estimant les effectifs entre 100 et 150 loutres (2 à 3 individus par site).
- La seconde, inspirée *pro parte* de la "méthodologie française", consistant à inscrire les résultats engrangés dans le maillage des cartes IGN au 1/25.000e, a prévalu jusqu'en 1988. Ces cartographies ont comptabilisé le "nombres de données" (positives ou négatives) par carte.
- La troisième a remis à plat toutes les données disponibles pour les recompiler suivant une maille d'inventaire s'articulant sur les sous-unités de bassins versants, ("zone hydrographique", cf. précédemment). Ceci a permis d'élaborer la première carte d'inventaire "normalisé" (période 1986-1990; Lafontaine, 1991), cf. cahier central.

A cette période, sur le plan régional, 92 zones hydrographiques se sont avérées positives, totalisant une superficie de 9 938 km^2 (soit 32,7 % des bassins de Bretagne). Ceci a permis de distinguer :

- Un noyau central du Centre-Ouest-Bretagne chevauchant sur 5.600 km^2 les trois départements bretonnants, et s'articulant de part et d'autre de deux importants fleuves côtiers reliés par le Canal de Nantes à Brest : **l'Aulne** à l'ouest et le **Blavet** au sud-est. Une estimation théorique moyenne des effectifs permet d'avancer une fourchette de 100 à 160 individus subsistant sur ce noyau principal, soit environ les deux tiers de la population régionale.
- Deux noyaux secondaires : zones humides littorales du Blavet à la Loire (2 100 km^2, de 30 à 50 individus ; Rivière d'Étel, Golfe du Morbihan et Marais de Grande Brière notamment), Bassin de l'Oust (1 001 km^2, de 10 à 20 individus).
- Trois isolats de population : sud-ouest du Finistère, populations côtières et insulaires du nord-ouest du Finistère (presqu'île de Crozon, Archipel de Molène ; isolat particulièrement remarquable, rarissime aujourd'hui en France), enfin nord-est de la Bretagne.

Depuis 1990, ce travail s'est poursuivi, des cartes ont été régulièrement mises à jour et diffusées auprès du réseau de prospecteurs. La carte du cahier central présente aussi (par un jeu de couleurs différent) les évolutions enregistrées depuis ces successives mises à jour en terme de répartition de l'espèce. L'inventaire a été poursuivi et étendu à l'Est de la Bretagne vers des zones qui n'avaient pas été systématiquement prospectées de façon standardisée, notamment sur l'Est des Côtes d'Armor et du Morbihan, l'Ille et Vilaine.

• Zones de Prospection Prioritaires

La réussite d'un tel programme repose sur la pérennisation des inventaires en particulier sur un certain nombre de bassins versants "stratégiques" aux marges de la répartition connue. Définis comme ZPP-loutre, ces différents bassins versants ont ensuite été reprospectés avec l'aide du réseau de bénévoles.

Il a permis de confirmer la présence de l'espèce sur les bassins de l'Oust, du Lié, de l'Evel, de la Claie, du Canal de Nantes à Brest (Morbihan), de l'Arz et de l'Aff. L'extension de la loutre sur une bonne partie du bassin de l'Oust. Ces résultats ont été très encourageants... Mais il est surtout intéressant de noter une part nouvelle de retour apparent sur des bassins en périphérie de ces derniers. A noter en particulier une extension remarquable dans les Côtes d'Armor (Gouët, Urne, Evron, Oust) ou même en Ille-et-Vilaine (Couësnon, Vilaine)... Toutefois, ces données trop récentes sont insuffisantes pour préciser le statut de l'animal sur ces nouveaux bassins : individus erratiques, sédentarisation effective, reproduction...? Un suivi ultérieur permettra d'affiner les nécessaires connaissances.

• **Système d'Information Géographique**
En outre, un transfert sous Système d'Information Géographique (SIG) des données d'inventaire a été engagé. L'utilisation d'un logiciel SIG, dans le cadre de problématiques liées aux milieux aquatiques, est centrée sur l'exploitation d'une base de données des Agences de l'eau, la *BD-Carthage®* qui constitue le référentiel français des eaux de surface. L'acquisition d'un *SIG* et de la *BD-Carthage®* permet de poursuivre ce travail initié dès les années 1980, la mise à jour des données pouvant être répercutée régulièrement sur carte. C'est également l'outil idéal pour poursuivre l'analyse multicritères de l'occupation de l'espace par la loutre (cf. § 3.7.1), en croisant les paramètres de qualité de l'habitat avec les données de répartition de l'espèce.

La Base de Données sur la CARtographie Thématique des AGences de l'Eau représente le réseau hydraulique français. Elle est basée sur la codification hydrographique des Agences de l'eau mise en place à partir de 1968 et sur la *BD-Carto®*, base de données vectorielles cartographiant le territoire français au 1/50 000e.

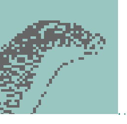
L'inventaire régional loutre et l'analyse multicritères de l'occupation de l'espace par cette espèce étant basés sur cette division du territoire en zones hydrographiques et tous les travaux se basant sur le linéaire hydrographique, l'utilisation de la BD-Carthage® comme référentiel géographique des eaux de surface est parfaitement adéquate. De plus, elle facilite la représentation des données de l'inventaire régional aux formats utilisés à échelle plus large (nationale, européenne).

Ces données ont permis également de participer à d'autres contributions, telles que :

- Inventaires Z.N.I.E.F.F. en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Pêche (Délég. Bretagne / Basse-Normandie), l'ENSAR et le Laboratoire d'Ecologie végétale Rennes I.
- Documents d'Objectifs Natura 2000. Ceci a permis de développer des aspects méthodologiques et enjeux particuliers, axés notamment sur les problématiques spatiales.

3.4.2. Loutres côtières et marines

Qui n'a en tête les superbes images rapportées par l'équipe Cousteau des côtes du Pacifique Nord, d'une "loutre de mer" dégustant un oursin, allongée sur le dos, mollement bercée par la houle ? Ces loutres, qui sont strictement inféodées aux habitats marins de l'océan Pacifique, appartiennent à un genre différent (*Enhydra*) que celui des loutres européennes : il n'existe qu'**une seule espèce** de loutre en Europe (*Lutra lutra* L.), apte à exploiter une grande amplitude de zones humides, tant les eaux douces que les estuaires, le littoral et les îles. Elle n'est pas pour autant pélagique, et en conséquence, toute loutre observée à quelques milles des côtes européennes appartient à une seule et même espèce, *Lutra lutra*.



Les écosystèmes côtiers et insulaires sont ainsi préférentiellement exploités par l'espèce en Ecosse, en Irlande ou au Portugal, importants bastions de la loutre en Europe. Un travail très important sur l'écologie comportementale de l'espèce *Lutra lutra*, et a fortiori en écosystèmes côtiers et marins, a été effectué dans les années 80-90 en Ecosse depuis l'*Institute of Terrestrial Ecology* sous la direction du Pr Hans Kruuk, d'origine néerlandaise. La plupart de ces travaux, thèses et autres publications, qui ont fait souvent école, ont été consignés dans un ouvrage de référence (en anglais) : *Wild Otters, Predation and Populations*, publié en 1995 par *Oxford University Press*. En 290 pages, cet ouvrage détaille l'essentiel des connaissances acquises sur les loutres qui vivent sur les côtes des Iles *Shetland*, au nord de l'Ecosse : occupation de l'espace et des habitats, catiches, comportement social, proies, régime et comportements alimentaires, thermorégulation, survie et mortalité des populations, rapports avec l'homme et stratégies de conservation... L'intérêt d'étudier les loutres aux Shetland repose sur le fait que, ne serait-ce que pour des questions de latitude (60° Nord), les loutres y sont diurnes (en été!) et assez faciles d'observation directe. Le second intérêt fut plus prosaïquement le concours d'un important terminal pétrolier, à *Sullom Voe*, qui subventionna un nombre non négligeables d'études et de thèses universitaires, notamment suite aux marées noires (*Esso Bernicia* en 1978 puis *Braer* en 1993) qui touchèrent l'archipel.

Ce n'est pas l'objet de dresser ici, fût-ce de façon très synthétique, un passage en revue de tous ces éléments de connaissance engrangés, mieux vaut consulter directement l'ouvrage, mais il faut quand même préciser que la loutre, espèce normalement individualiste :

1) développe en bord de mer une vie plus sociale et la taille de ses territoires y sera moindre qu'en eau douce (quelques kilomètres de trait de côte par adulte sédentarisé) ;

2) ne disposant pas, contrairement aux phoques, d'une épaisse couche de lard sous-cutanée, elle doit apporter un soin constant à sa fourrure, qu'elle devra dessaler quotidiennement dans de petits bassins d'eau douce sur le rivage (rétention d'eau pluviale,... etc.).

A part l'Écosse (et l'Irlande), pour les loutres côtières, il y a aussi le Portugal. Là-bas, les études de Pedro Rui Beja se sont avérées très précieuses car elles ont complété, sous une latitude et dans un contexte radicalement différents, l'éventail des connaissances acquises sur l'espèce dans un cadre septentrional. Une partie de son travail a consisté à équiper de radio-émetteurs des loutres estuariennes et côtières, au sud de Lisbonne, et à suivre leurs évolutions respectives. Le suivi de quatre femelles équipées, a permis de localiser les domaines respectifs de plusieurs loutres qui partagent leur territoire entre eaux douces, estuaires et côtes marines...

La réalité historique attestant la présence de la loutre sur le littoral breton doit paradoxalement beaucoup, jusqu'au début des années 1980, non aux observations régulières de quelque naturaliste, mais au travail minutieux d'un linguiste bretonnant, Alain Le Berre, chercheur au CNRS, dans le cadre de la préparation de sa thèse, soutenue en 1973 à l'Université de Bretagne Occidentale ; thèse remarquable, relative aux noms vernaculaires donnés sur le littoral bas-breton aux poissons marins (***Ichtyonymie bretonne***), et par extension à la faune marine. Ce travail avait démarré dans les années 50 par le biais d'une série d'enquêtes de toponymie nautique (thalassonymie) menées par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine). Il fut complété par une enquête, sous forme de sondages, auprès de 648 informateurs dont 436 pêcheurs dans 129 ports de Basse-Bretagne, à l'ouest de la frontière linguistique joignant Plouha, dans les Côtes d'Armor, à l'embouchure de la Vilaine (Damgan) dans le Morbihan : 15 ports en Pays Vannetais, 55 en Cornouaille, 36 dans le Léon et 23 dans le Trégor.

Assez curieusement, Alain Le Berre n'avait pas retenu, au départ de son enquête, la loutre, « *toujours donnée comme fréquentant les eaux douces* », précise-t-il dans une note publiée en 1961 dans *Penn ar Bed*, avant de rapporter ces témoignages de marins-pêcheurs ou d'officiers de marine :

> « *Aux îles d'Houat, Hoedic, Belle-Ile, Batz, la présence de la loutre venant du continent est signalée. Sa nage rapide lui permettrait, assurent les observateurs, tous marins professionnels, de parcourir les quelques milles qui séparent les plus lointaines de ces îles de la côte. A Audierne (au Stumm), à Douarnenez (à l'îlot du Flimmou avant son rattachement à la côte, dans l'anse des Plomarc'h), la loutre est également signalée. Le Commandant Le Chuiton rappelle la capture d'une loutre sous le Château de Brest en 1912 ; le commissaire Général Douillard a pris jadis deux loutres qui fréquentaient la mer devant les ruines de Trémazan, point d'aboutissement d'un petit ruisseau.* »

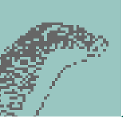
Et c'est donc par la force des choses qu'il dût rajouter l'espèce dans son enquête, rédigeant ainsi dans sa thèse en 1973, la note s'y rapportant :

> « *Prédateur redouté jadis des marins-pêcheurs, signalé partout ; capable de dérober la boëte des casiers ou le poisson des lignes, sans se faire prendre. Neuf fois attestée en thalassonymie.* ***Aucun traité*** *cependant* ***ne la signale comme fréquentant la mer*** *; elle semble disparaître.* »

Peu de temps auparavant, une zoologue, Nicole Duplaix, qui devait ensuite créer et présider jusqu'en 1987 le *Groupe d'experts de la loutre* de l'IUCN, publiait en 1971 dans *Penn ar Bed* un article : « ***La Bretagne, un des derniers refuges de la Loutre en France*** », où elle devait écrire en particulier : « *En France, sa répartition est faible et, le plus souvent, on la trouve prudemment cantonnée aux embouchures ou estuaires. A ce point de vue, la Bretagne et la Vendée sont privilégiées, comme aussi l'Ecosse où on la rencontre souvent sur le littoral.* ***La mer semble être en effet son dernier refuge*** *: elle y est moins vulnérable que dans les cours d'eau de faible profondeur. La pollution affecte aussi moins sérieusement ses proies, pour le moment du moins...Mais il ne faut pas oublier que* ***la mer n'est pas le biotope normal de la loutre européenne****, mais seulement un pis-aller, et que c'est l'homme qui l'a ainsi poussée dans ses derniers retranchements.* »

C'est pourquoi le patient travail d'enquête d'A. Le Berre s'est avéré très précieux puisqu'il aboutit à la conclusion que la loutre était bien connue, et identifiée par un terme spécifique, dans 69 de ses points d'enquête (soit 53%) ! Au total, sept termes différents ont été rapportés pour désigner la loutre. Cinq d'entre eux signifient "chien d'eau", on les retrouve dans la majorité des ports (88%). Les deux autres termes font référence à la mer (suffixe -mor) : on trouve six fois *ki-mor* (chien de mer : à Groix, Léchiagat, Lampaul-Plouarzel, Plouguerneau, Roscoff et Pleubian) et deux fois *kaz-mor* (chat de mer : à Ouessant et Porspoder).
D'après B. Tanguy (*Centre de Recherche Bretonne et Celtique*), les termes inversés (*dour* : eau, *ki* : chien) seraient la survivance d'un archaïsme (vieux breton), et *dourgon / dourgen* des pluriels ("les loutres") assimilés à un singulatif. La période charnière correspondant au passage de *dourgi* à *ki-dour* remonte probablement au XVIIe siècle : le *Nomenclatur de Maître Guillaume Quiquier de Roscoff* (1632) donne pour la loutre à la fois *dourguy* et *quidour*. La première mention écrite en Bretagne remonte à 1464 (*dourqui*).

Il était légitime de se demander si ces diverses dénominations ne pouvaient, éventuellement, dissimuler un biais lié à une confusion ou un amalgame, toujours possibles, avec une autre espèce (en particulier le phoque, désigné parfois par un terme semblable. Le tableau page suivante montre que c'est peu probable :



	loutres	dourgi dourgon	ki-dour kiez-zour	ki-mor kaz-mor	-	TOTAL
Phoques	Leue-mor	11	25	3	15	54
	fok	3	8	1	3	15
	ki-dour		*	1		1
	ki-mor		6	*	2	8
	bleiz-mor	1	1	2	1	5
	(autres)	1	1		1	3
	-	3	1	1		5
	TOTAL	19	42	8	22	91

D'après L. Lafontaine, 1986

Termes respectifs issus des sondages de A. Le Berre (1973) pour désigner la loutre et le phoque (*leue-mor* = veau marin, et *bleiz-mor* = loup de mer) sur les côtes de Basse-Bretagne.
On observe qu'aucun* des deux termes communs (cases foncées) ne sert jamais à désigner simultanément les deux espèces dans un même endroit donné, éliminant ainsi toute possibilité éventuelle de confusion ou d'amalgame, hormis 27 localités (sur 91) où seule une des deux espèces est identifiée/ mentionnée. Pour le reste des points d'enquête (38), aucune de ces deux espèces n'a été évoquée.

En Bretagne, c'est suite à la découverte de ces précédents documents qu'a été effectuée une première étude sur les loutres côtières, pour le compte de la SEPNB et du WWF-France (Lafontaine, 1985, 1986). Il s'est agi essentiellement d'un travail de "débroussaillage", qui aurait mérité des moyens (à la mer notamment) plus importants. Il a néanmoins permis de montrer l'existence de noyaux attestés de loutres côtières/insulaires dans l'Archipel de Molène, en Presqu'île de Crozon, en Ria d'Etel et dans le Golfe du Morbihan. Il a permis aussi de découvrir l'existence de visons américains bien sédentarisés sur le littoral breton et certains îlots accessibles à basse mer, notamment sur la Côte de Granit Rose (Côtes d'Armor) (Lafontaine, 1987).

Ce travail d'inventaire a été prolongé par des enquêtes et études spécifiques sur le littoral :

- Par la coordination d'une enquête nationale dans le cadre du programme du Groupe Loutre de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères, sous l'égide du Ministère de l'Environnement.
- Par l'édition d'une affiche loutre/phoques à destination des professionnels et usagers du littoral (Ministère de l'Environnement/DNP, 1994) en collaboration avec Océanopolis.
- Par des missions particulières dans l'Archipel de Molène / Île d'Ouessant. Ceci a permis notamment d'ébaucher une typologie des habitats et des îles les plus favorables à la sédentarisation de l'espèce (Lafontaine, non publié).
- Par une évaluation et des propositions spécifiques dans le cadre du Document d'Objectifs du seul site-test national LIFE/Natura 2000 en Bretagne (n°33 "Côtes du Trégor-Goëlo / Estuaires du Trieux et du Jaudy").
- Des propositions spécifiques dans le cadre du projet de Parc National Marin en Mer d'Iroise (ci-après).

Un cas particulier : les loutres dans le cadre du projet de Parc National Marin en mer d'Iroise

Dans le cadre du "Groupe Conservation" associé au projet de Parc National Marin en mer d'Iroise, il a été possible de proposer la synthèse suivante concernant cette espèce :

- Cet isolat de loutres "marines" est remarquable au plan national car il s'agit du seul noyau de population (connu à ce jour en France) exploitant *de facto* des habitats marins (dans le cas de Noirmoutier, il s'agit davantage de zones humides supra-littorales).
- Néanmoins, les connaissances demeurent aujourd'hui très fragmentaires, en particulier sur

l'archipel de Molène où rien aujourd'hui ne permet d'attester l'existence de populations véritablement sédentarisées, malgré la fréquence régulière d'observations directes, notamment de la part des insulaires. En revanche, un suivi régulier sur la Presqu'île de Crozon permet d'attester l'existence d'une population sédentaire, qui rayonne à partir de l'étang littoral de Kerloc'h vers les côtes proches (Anse de Dinan, Cap de la Chèvre). Des liaisons *fonctionnelles* éventuelles avec l'archipel de Molène sont possibles et restent à évaluer, via des techniques d'étude et un protocole à définir et à chiffrer.

- A partir d'un suivi renouvelé, intensifié et mieux coordonné sur l'Archipel de Molène et les abords de l'île d'Ouessant, par la collecte systématique des témoignages et la mise en place cohérente d'un réseau d'observateurs dûment formés pour appliquer le protocole standard IUCN, et enfin l'organisation de missions spécifiques pour intégrer les exigences de l'espèce (en terme d'habitats et de ressources) dans le *document-cadre* du Parc National Marin.
- Favoriser ensuite la démarche dynamique développée pour le Document d'Objectifs Natura 2000 Trieux-Jaudy/Trégor-Goëlo, de façon à optimiser et conforter un retour *durable* de l'espèce sur les secteurs côtiers et insulaires historiquement désertés, au sein du périmètre global du Parc National Marin.

• **Opération « Observons la mer »**

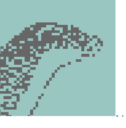
L'Association Pour l'Étude et la Conservation des Sélaciens, le Réseau SOS-Loutres / GMB, le Laboratoire d'Étude des Mammifères Marins et le service "Aquariologie" d'Océanopolis se sont associés pour lancer au printemps 2002 l'opération « *Observons la mer* ».

Cette opération a pour objectif de mieux connaître la répartition du requin pèlerin, des tortues marines, des mammifères marins (phoque, dauphin, baleine) et aquatiques (loutre, vison,…) dans les eaux côtières bretonnes. Cette connaissance est acquise grâce à la participation du public, de naturalistes et de tout un ensemble de structures littorales, associatives, publiques et privées, ainsi que les gens de mer, plaisanciers et professionnels. Toutes ces personnes susceptibles d'observer des animaux en mer et le long des côtes ou des estuaires peuvent transmettre leurs observations en retournant une fiche d'observation, disponible dans les capitaineries des ports, les mairies des communes littorales, les centres nautiques, les magasins d'accastillage... Les retours d'observations contribuent à l'étude et la protection du patrimoine naturel marin. Cette opération permet également de sensibiliser le public à la richesse et la diversité faunistique de nos côtes.

Des opérations similaires sont menées dans différents sites en Europe. Généralement, ces opérations sont issues d'une seule et même structure. L'originalité dans le cadre de l'opération Observons la mer est la collaboration de plusieurs organismes permettant ainsi de rassembler et de mettre en perspectives les compétences de chacun. Cette synergie contribue à la dynamique et à la réussite du projet.

3.5. Hôte invisible des zones humides

Discrète, farouche, généralement nocturne - hormis en bord de mer - la loutre ne se laisse pas facilement observer et rares sont ceux aujourd'hui qui ont eu le privilège de la rencontrer à l'état sauvage. C'est donc essentiellement sans observation directe, mais grâce aux indices qui témoignent de son passage, que beaucoup d'informations sur l'espèce sont acquises. Traces de pas, restes de repas, coulées dans la végétation des berges constituent l'arsenal que le pisteur de loutres reconstitue attentivement sur le terrain. Mais ce sont surtout ses fientes - ou épreintes - du vieux français : *faire par petits paquets* - qui constituent l'outil essentiel pour étudier l'animal. La localisation de ces épreintes permet



d'attester de la présence régulière de l'espèce dans un secteur donné. Mais bien au-delà, la recherche et l'identification au laboratoire, des restes osseux des proies contenus dans les épreintes permettent aux scientifiques de préciser le régime alimentaire de l'espèce. Enfin, l'analyse, à l'aide de techniques de génétique moléculaire, des composés volatils extraits des épreintes permet de préciser l'identité des individus fréquentant un territoire donné.

3.5.1. **Indices**

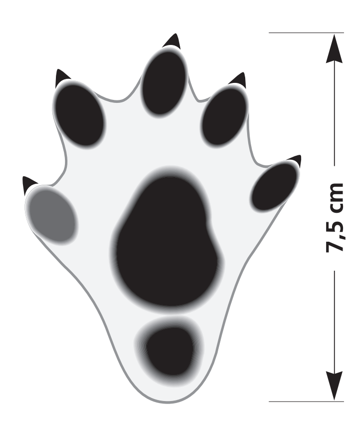
Ce paragraphe renvoie aux illustrations couleur présentées dans le cahier central, pour la diagnose des indices de différents mammifères aquatiques. La consultation d'un *Guide des traces d'animaux* est aussi vivement recommandée. (cf. bibliographie en fin d'ouvrage)
S'agissant de la loutre, la reconnaissance des indices est déterminante pour l'étude de l'animal, en premier lieu sa répartition. On peut les regrouper ici en quatre catégories :

• **Les *traces* :** indice "conventionnel" du mammalogiste, très caractéristique chez la loutre (cinq doigts ovales en étoile, réunis par une palmure, selon la nature du support). Et pour le Massif Armoricain, tout du moins la Bretagne, cela reste un indice assez peu exploitable sur le terrain, hormis par exemple les berges des plans d'eau. En effet, l'essentiel des études reposant sur l'identification individuelle des traces n'est réellement opérationnel que dans les régions où la durée d'enneigement est suffisamment prolongée pour noter, à grande échelle et sur de longues périodes, les déplacements des loutres, voire en estimer fiablement les effectifs.

• **Les *épreintes* :** principal indice exploitable, dans la pratique, durant les prospections standardisées. L'épreinte trouvée sur un support de marquage olfactif, par exemple en bord de rivière correspond à un comportement territorial de la part d'une espèce fondamentalement individualiste (à l'instar du chat domestique par exemple). Il n'y a pas de couple durable et pérenne. Chaque épreinte est un véritable "code-barre" olfactif et individuel, qui renseigne les congénères (état sexuel...) mais aussi l'animal lui-même qui reconnaît ainsi son passage antérieur ("les cailloux du petit Poucet")... Il n'est pas possible de distinguer mâles et femelles, d'après l'apparence visuelle d'une épreinte, et sa taille n'est pas proportionnelle à celle de l'animal. En 2003, sur le forum internet de l'*International Otter Survival Fund*, un échange a eu lieu entre experts concernant l'identification, sur le terrain, de petites épreintes à texture granuleuse jaunâtre (différentes des sécrétions (gelées) anales, qui seraient produites par les femelles en œstrus), les premières ayant peut-être pour origine de très jeunes loutres non encore sevrées (âgées en moyenne de moins de 14 semaines d'après P. Wayre, cité par Chanin), se nourrissant donc de lait maternel. Il est très rare de rencontrer de tels indices.
Il semble acquis que les femelles cessent tout marquage en période de mise-bas et d'élevage des jeunes. Enfin la quantité des marquages diminue considérablement, voire s'annule, dans les secteurs de basse densité de population, ce qui rend les prospections difficiles et fastidieuses aux marges des zones connues de répartition.

• **Les *coulées*, les méandres coupés et les *places de ressui* (ou de roulade) :** parfois très spectaculaires, les "méandres coupés" sont très caractéristiques du comportement de la loutre, et résultent de son passage répété à travers un méandre (en remontant le courant généralement) qui laisse une coulée bien nette dans la végétation, souvent marquée d'épreintes aux extrémités (berges), voire au milieu. Les places de ressui sont des "aires de toilettage sur berge", où l'herbe est foulée, souvent garnie de

poils, d'écailles de poissons...etc., qui trahissent l'arrêt de la loutre pour l'entretien régulier de sa fourrure.



• **Les reliefs de repas :** il s'agit des restes de certaines proies consommées, telles que poissons de grosse taille, écrevisses, pinces de crabes, coquilles de moules, voire carcasses de gros mammifères (rat musqué, ragondin...). Mais des reliefs caractéristiques, très intéressants, sont les peaux d'amphibiens, notamment de crapauds, notamment pendant le frai où des carnages de plusieurs dizaines de restes de crapauds peuvent être découverts au bord d'une mare. Afin d'éviter les glandes *parotoïdes* (toxiques) situées sur le dos en arrière de la tête du crapaud, la loutre, *habituellement*, sectionne l'animal en deux pour ne consommer que la partie inférieure (photo ci-dessous à gauche). C'est un indice très caractéristique bien connu, tandis que le putois, dans une situation comparable, retournera la peau du crapaud comme une chaussette (photo de droite) avant de dévorer l'animal entier. D'après Germain Courtay, ancien chasseur de loutres (cf. § 3.3.2), « *la loutre est friande de grenouilles, mais si on trouve des boyaux de grenouille et sa peau, c'est du vison d'Europe ou du putois* »


Photo L. Lafontaine


Photo Ph. Fouillet

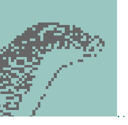
Mais récemment, un biologiste gallois* a étudié très précisément qu'en cas de disette vis-à-vis de ses proies principales, la loutre peut modifier son comportement de prédation sur les crapauds en adoptant également la "stratégie du putois" (peau intégralement retournée) afin d'accroître l'apport de nourriture ingérée !...

3.5.2. Le répertoire *catiche*

Un recensement des gîtes à loutres (catiches, couches...) a été initié de longue date avec les inventaires standards lancés en Bretagne depuis 1985. Il a été complété spécifiquement en 1995 dans le cadre de l'*Opération Locale Agri-Environnementale "Loutres, Castors et Visons d'Europe"* en dressant un catalogue des gîtes les plus représentatifs de Bretagne.

Une telle démarche a été ensuite relancée afin d'élaborer un catalogue plus complet et plus diversifié des gîtes à loutres les plus caractéristiques (taille, configuration, support, emplacement...), dans la perspective notamment d'un répertoire technique susceptible de compléter par exemple les cahiers d'habitats (Natura 2000) ou encore à destination des techniciens de rivière des *Contrats de Restauration*

* Slater, F. (2002). Progressive skinning of toads (*Bufo bufo*) by the eurasian otter (*Lutra lutra*) . IUCN OSG Bulletin, 19 : 25-29.



et d'Entretien des cours d'eau (CRE), où l'identification et la prise en compte des gîtes occupés sont déterminantes pour le maintien de l'espèce. Un échantillon caractéristique, illustrant toute la diversité des situations rencontrées, est présenté dans le cahier central en couleur.
Appel à contribution toujours valide ! : descriptions et illustrations sont toujours bienvenues pour compléter ce **répertoire CATICHE**, un certain nombre d'éléments complémentaires (taille, configuration...) pouvant être ensuite requis selon les cas (NB : une discrétion sur la localisation effective des gîtes en question est bien sûr totalement garantie).

3.6. *Loutre et poisson : mythe et réalités*

Pendant trop longtemps - et parfois encore de nos jours -, la loutre a pâti d'une réputation excessive de grande dévoreuse de poisson, sa destruction étant de ce fait, primes à l'appui, encouragée par les responsables de pêche et les propriétaires d'étangs. "La loutre consomme chaque jour son propre poids de poisson", affirmait-on. En fait, ainsi que l'observent quotidiennement les gestionnaires des établissements où elle est maintenue en captivité, 5 à 10% de son poids corporel lui suffisent largement, soit en moyenne moins de 1 kg de nourriture par adulte et par jour.

A l'aube de son extinction, la loutre a vu son sort s'améliorer dans certains départements français dans le courant des années 1970, en étant retirée de la liste des espèces chassables (donc nuisibles). C'est pourquoi il faut aussi ici rendre hommage à quelques "pêcheurs naturalistes" :

• **Guy de La Fouchardière**, Ingénieur des Eaux et Forêts des Côtes d'Armor, qui **dès 1960** a tenu des propos tout-à-fait précurseurs pour l'époque, et dont voici ici quelques passages significatifs :

Plaidoyer pour la loutre *(extrait de Penn ar Bed, n°22 : 214-216)*

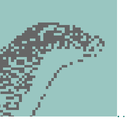
« Les pêcheurs ne voient dans la loutre qu'un concurrent qui selon eux, prélève des quantités considérables de poissons et ils mettraient volontiers sur son compte des bredouilles qui peuvent évidemment avoir d'autres causes. Je ne veux pas prétendre que la loutre ne mange pas de poissons, mais elle fait partie d'un équilibre naturel qu'il serait imprudent de rompre et ce dans l'intérêt même de la population piscicole et je suis certain que s'il y avait plus de loutres dans nos rivières, où on leur fait une chasse acharnée, les pêcheurs prendraient tout autant, sinon plus peut-être, de poissons.

La loutre est un animal relativement rare car elle a un territoire de chasse particulièrement étendu et est susceptible de circuler à grande distance, non seulement le long des rivières, mais dans des terrains où *a priori* on s'attendrait peu à la voir (j'ai le souvenir d'avoir, il y a quelques années, vu sortir une loutre d'un terrier que l'on gazait à la chloropicrine car il semblait habité par une famille de renards, terrier qui se trouvait à plus de 1.500 mètres du point d'eau le plus proche). (...) On ne peut guère constater sa présence que par ses traces et surtout par ses laissées qui sont toujours déposées avec évidence sur le sommet d'un caillou (...). D'après ces indices, il me semble que l'endroit de France où les loutres soient les plus abondantes, serait les quais de la Seine dans la Traversée de Paris, ce qui est tout-à-fait normal, puisqu'elles n'y sont pas chassées et qu'elles n'y manquent ni d'abris (égouts) ni de nourriture.

> En Bretagne, elles sont constantes le long de tous les cours d'eau, mais doivent certainement être très dispersées. Même si elles ne se nourrissaient que de poissons et qu'elles en mangent 10 fois leur poids par an, ce qui est un coefficient normal pour un carnassier, cela ne ferait encore qu'un prélèvement très modeste par rapport aux prises des pêcheurs ou aux dégâts causés par les pollutions, les assèchements et les braconniers. Or la loutre ne se nourrit pas exclusivement de poissons, loin de là : il suffit pour cela de faire de la coprologie. L'on trouve dans les laissées de la loutre un peu de tout : écailles et arêtes de poissons, mais surtout poils et os de rongeurs, rats d'eau, mulots, campagnols et également beaucoup de débris de batraciens (grenouilles, tritons) et de reptiles (couleuvres). (...)
> Si la loutre capture des truites, il s'agira la plupart du temps, soit de poissons blessés ou malades, auquel cas elle joue un rôle sanitaire précieux, soit (et cela se constate à la dimension des écailles retrouvées dans les laissées) de très grosses truites qui peuvent être capturées facilement lorsqu'elles sont dans un trou de berge (les braconniers qui pêchent à la main ne prennent également que de très grosses truites).
> Or ces exemplaires âgés et de belle dimension sont-ils intéressants pour les pêcheurs ? Certainement pas, car ils sont de mœurs essentiellement nocturnes et ce n'est qu'exceptionnellement qu'ils peuvent être pêchés à la ligne. (...) Ces vieilles truites, qui ne sont pas très intéressantes non plus pour la reproduction, sont réellement nuisibles car elles détruisent quantité d'alevins et de truitelles hors de proportion avec leur accroissement propre. (...)
> J'ai déjà déclaré plusieurs fois et avec le plus grand sérieux à l'assemblée générale de la Fédération [de Pêche] que si l'on prenait un braconnier à la main qui plonge dans la rivière et s'en va prendre dans les trous des berges et dans les racines les grosses truites imprenables par d'autres procédés, je ne manquerai pas de le poursuivre pour délit de pêche, mais ensuite de le proposer pour le Mérite agricole, pour services rendus aux pêcheurs.
> La loutre semble jouer ce rôle. N'est-il pas stupide de vouloir son extermination ?, et avant de la condamner il faut instruire son procès d'une manière régulière. Je me charge de plaider sa défense, espérant obtenir son acquittement. »
>
> G. de La Fouchardière, Ingénieur des Eaux et Forêts (1960)

• Dans un genre différent, **Pierre Phélipot**, fondateur de l'Association bretonne de Pêche à la mouche (http://abpm.free.fr), a édité à compte d'auteur de superbes ouvrages sur les rivières à salmonidés et la pêche, parmi lesquels « *Eaux vives, rivières vivantes* » (1986) et « *Ecologie et pêche* » (1988), où il a écrit de fort belles pages naturalistes sur les mammifères aquatiques, et notamment la loutre. « *Après bien des années passées à parcourir les berges des cours d'eau, j'ai maintenant conscience d'avoir eu beaucoup de chance de pouvoir observer si souvent des animaux sauvages en liberté. De tels spectacles sont devenus des luxes suprêmes que l'homme contemporain a presque perdus. Ils sont pourtant encore parfois offerts fortuitement au pêcheur solitaire qui sait faire preuve de patience et de discrétion.* »

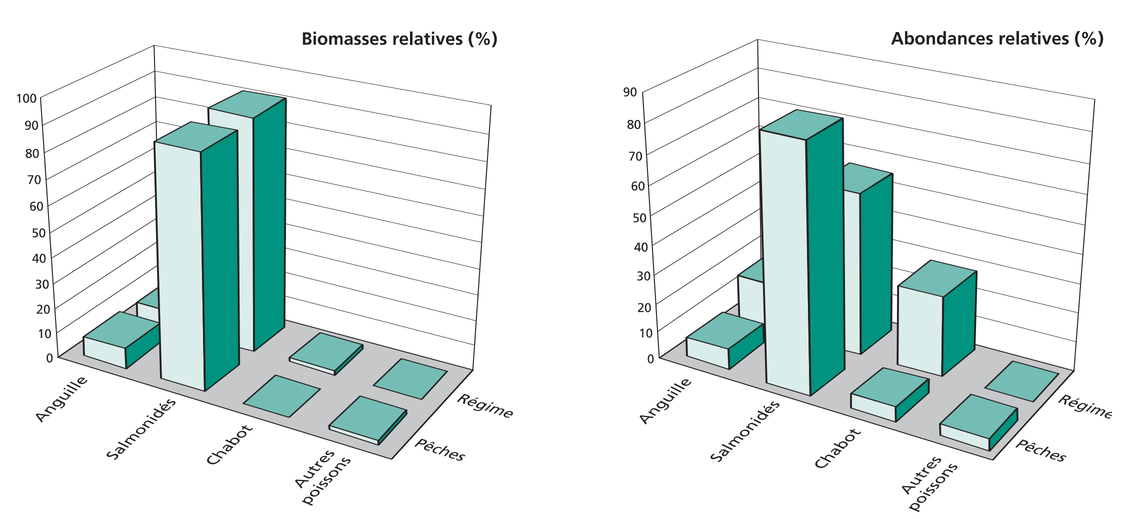
Les différentes études sur le régime alimentaire de l'espèce, tant en France qu'à l'étranger, montrent clairement que la loutre ne peut prélever dans le milieu que les proies les plus abondantes et les plus faciles à capturer. Ainsi, dans le bassin supérieur de l'Ellez (Finistère), ce sont deux espèces à nage lente, compagnes de la truite, le chabot et le vairon, qui constituent majoritairement le menu quotidien de la loutre (plus de 80% du nombre de proies consommées). Des proies de plus grande taille (grenouilles, crapauds, poules d'eau, campagnols amphibies ou rats musqués), bien que capturées occasionnellement, assurent, en poids, près de la moitié du régime de l'espèce.
Comme tous les prédateurs, la loutre élimine prioritairement, selon la loi du moindre effort, les proies



lentes, malades ou affaiblies. Les véritables responsables de la raréfaction du poisson sont, avant tout, les pollutions et autres dégradations qui affectent les rivières, et les épidémies...

LOUTRE = EAU VIVANTE = POISSON

La technique utilisée de longue date pour étudier le régime alimentaire des carnivores, dont la loutre, consiste à identifier les restes osseux des proies retrouvées dans leurs crottes (épreintes chez la loutre). Une collection de référence permet ensuite par extrapolation d'effectuer une estimation de la taille (et donc du poids) de chaque proie consommée, à partir d'une pièce osseuse caractéristique et spécifique (par exemple : os pré-operculaire pour le chabot). Dans le cadre du Programme National sur la Loutre de la SFEPM, une étude globale a été menée au plan national (6 sites étudiés ; Libois, 1996). Extraits pour ce qui concerne trois d'entre eux, qui sont les bassins salmonicoles de l'Ellez, du Douron et du Léguer à l'ouest de la Bretagne :
Sur chacun des bassins étudiés étaient disponibles des résultats d'inventaires piscicoles par pêche électrique réalisés par les équipes du Conseil supérieur de la pêche (Délégation Bretagne-Basse Normandie). Ils ont donné lieu à des estimations de biomasse pour les espèces principales. Pour comparer les résultats de ces inventaires avec le régime de la loutre, a été, pour chaque bassin, calculé la biomasse et l'effectif moyens de chaque espèce par hectare d'eau et traduit ces valeurs en pourcentages.
Est illustré ici (ci-dessous) à titre d'exemple le bassin du Léguer.
Il existe une similitude remarquable entre la répartition des biomasses observées dans le milieu et dans le régime de la loutre. Pour le Léguer, cette similitude s'observe plutôt au niveau de la comparaison des effectifs. Sur les trois bassins, cependant, le chabot apparaît en proportion plus grande dans le régime que dans le milieu alors que c'est l'inverse pour la truite, celle-ci représentant toutefois une biomasse relative plus grande dans le régime que dans les pêches. Cette observation confirme que la prédation sur les salmonidés s'effectue davantage au détriment des individus de taille moyenne à grande. En ce qui concerne les gardons du Léguer, leur biomasse dans le milieu est probablement surestimée dans la mesure où un des inventaires a été réalisé au pied du barrage de Kernansquillec, c'est-à-dire dans des conditions particulièrement favorables à la présence de cette espèce et non extrapolables à l'ensemble du fleuve. Les autres poissons appellent peu de commentaires. En fait, les proportions trouvées dans le régime correspondent relativement bien à l'importance de chaque espèce dans le milieu.



Comparaison du régime de la loutre avec les ressources piscicoles : bassin du Léguer (extrait de Libois, 1996)